



S'inscrire à la newsletter

ZOOM

Projet territorial de santé mentale : mieux coordonner les acteurs



Publié il y a un an et demi, le PTSM sera doté d'un comité de pilotage, réunissant des représentants de tout le territoire. L'objectif sera d'assurer une coordination afin que les objectifs stratégiques et opérationnels fixés par le document soient atteints. Une présentation en a été faite aux professionnels à Saint-Georges, Maripasoula, Saint-Laurent du Maroni, Kourou et Cayenne, lundi dernier.



Publié en novembre 2022 par l'Agence Régionale de Santé après un an et demi de travail des acteurs de la santé mentale, le **Projet territorial de santé mentale 2022-2027** (PTSM) est organisé autour de sept axes stratégiques : développer la promotion de la santé mentale des enfants et des jeunes ainsi que la prévention, renforcer le repérage précoce, l'accès au diagnostic et l'intervention précoce, accompagner la montée en compétences pour fluidifier le parcours par la coordination, garantir une offre de soins et d'accompagnement de qualité sur tout le territoire, améliorer l'inclusion et renforcer le pouvoir d'agir et l'intervention par les pairs, favoriser l'accès aux droits et lutter contre la stigmatisation.

Depuis sa publication, « les acteurs de terrain ont avancé et fait émerger des projets, mais il manque une coordination structurée » pour s'assurer que les objectifs du PTSM soient atteints, souligne le Dr Alexandre Boichon, médecin référent maladies chroniques et santé mentale à l'ARS. Le document fixe 28 objectifs stratégiques et plus de 80 objectifs opérationnels tels que la création d'un réseau de patients experts, la formation des intervenants en éducation thérapeutique du patient en santé mentale, le développement d'une offre sportive et culturelle

pour les personnes en situation de handicap psy, le rééquilibrage de l'offre d'accompagnement sur l'Est et sur l'Ouest, le développement de l'ambulatoire en addictologie, la structuration de la prise en charge pour sevrage en hospitalisation complète... Ces dernières semaines, l'Agence a organisé plusieurs rencontres avec les professionnels à Saint-Georges, Maripasoula, Saint-Laurent du Maroni, Kourou et Cayenne, lundi dernier, autour de ce sujet.

Un comité de pilotage du PTSM verra le jour. Il réunira sa coordinatrice Sonia da Cruz, des représentants de l'ARS et un collectif d'acteurs de la santé mentale. Ces derniers seront désignés au sein de cinq secteurs géographiques, afin de couvrir tout le territoire : l'agglomération cayennaise et Saül, les Savanes, le Bas-Maroni, le Haut-Maroni et l'Oyapock. Les représentants auront pour mission d'être à l'écoute des acteurs de leur territoire et de porter leur parole, de partager les informations venant de l'ARS (appel à projets, financements, priorités...), d'informer sur les dispositifs en développement ailleurs sur le territoire, de mettre en relation les acteurs. Un comité de pilotage les réunira tous les deux mois, pour faire le point sur les actions enclenchées dans le cadre du PTSM.

Les Assises de la santé mentale et de la psychiatrie du 9 au 12 septembre



Franck Bellivier

Du 9 au 12 septembre, la Guyane organisera ses Assises de la santé mentale et de la psychiatrie. Elles s'adressent aux professionnels des secteurs sanitaire, médico-social, social, associatif et aux collectivités. Parmi les invités figurera le Pr Franck Bellivier, délégué ministériel à la santé mentale. L'objectif de cet événement sera de sensibiliser et coordonner l'action en santé mentale. Il sera découpé en trois temps :

- Une conférence des financeurs entre institutionnels (ARS, préfecture, Direction générale de la cohésion et des populations, CTG, Association des maires de Guyane...);
- Les assises les mardi et mercredi, autour du thème de l'enfance et de la jeunesse en santé mentale, qui figure parmi les priorités de l'ARS. La première journée sera consacrée à des présentations par les acteurs du territoire, qu'il s'agisse de prévention, d'offre de soin ou de prise en charge médico-sociale. La seconde journée sera organisée en groupes de travail afin de produire des recommandations sur le thème de l'enfance et la jeunesse en santé mentale.
- En fin de semaine, la signature du contrat territorial de santé mentale, qui traduira les engagements de l'ARS sur les financements dédiés à la santé mentale.

Le 3114 bientôt en Guyane



Le 3114 est un numéro de téléphone accessible partout en France, 24/24 et 7/7, aux personnes en détresse et/ou avec des pensées suicidaires, aux familles, aux proches et aux professionnels. Les répondants sont des professionnels du soin, formés à l'évaluation, à l'orientation et à la gestion de la crise suicidaire. Ce numéro est accessible depuis la Guyane et c'est le centre de Montpellier (Hérault) qui répond. Mais l'idée a émergé de créer un centre répondant sur le territoire. Une mission a été menée aux Antilles-Guyane en 2022 et la Direction Générale de la Santé a décidé d'ouvrir un centre par territoire afin de mieux prendre en compte les réalités de chaque territoire et de chaque population. En Guyane, un tel centre pourrait voir le jour d'ici à un an. Il répondrait en journée (9 heures – 21 heures) tandis que la bascule serait opérée vers Montpellier entre 21 heures et 9 heures.

Tel qu'il est envisagé, ce centre proposerait cinq parcours d'orientation en fonction des publics :

- Population générale ;
- Agriculteurs ;
- Jeunes et adolescents (collégiens, lycéens, étudiants et jeunes en rupture) ;
- Publics des quartiers prioritaires et précaires
- Habitants des communes de l'intérieur.

Outre l'écoute, l'appelant bénéficiera d'une orientation vers l'offre de soins, le centre ressources prévention suicide (CRPS, la lire [Lettre pro du 29 avril 2022](#)) ou les services sociaux. Le 3114 sera aussi un outil de recours pour les professionnels de santé et autres professionnels faisant face à de telles situations. Comme l'a relevé le Dr Haroun Zouaghi, médecin coordinateur du CRPS et de l'équipe mobile psychiatrie précarité à l'hôpital de Cayenne, lundi dernier lors d'une présentation du 3114 aux acteurs de la santé mentale, « le CRPS est régulièrement sollicité par des professionnels très inquiets pour des patients en risque suicidaire et qui souhaitent des conseils ». Le 3114 leur apportera alors les réponses dont ils ont besoin.

♦ La nouvelle pharmacie de Grand-Santi ouvre ses portes



Dans la [Lettre pro du 24 octobre](#), nous vous annonçons la future ouverture d'une pharmacie à Grand-Santi, la première. Méderic Chauveau et son épouse Glawdys Forsans, tous deux docteurs en pharmacie, accueilleront leurs premiers patients aujourd'hui.

Méderic Chauveau a travaillé dans plusieurs pharmacies de l'Île-de-Cayenne (pharmacies du Centre, de Montabo, de l'Hyper et du Bourg de Rémire) et a effectué des remplacements à la pharmacie de Maripasoula. Glawdys Forsans, chercheuse en toxicologie environnementale, a collaboré avec l'Institut Pasteur et le Département Recherche Innovation Santé Publique de l'hôpital de Cayenne. C'est à la pharmacie Kangkangtii que l'idée d'ouvrir une pharmacie sur le Fleuve a germé : « Cela me plaisait beaucoup, plus que sur le littoral ou à Paris. Nous faisons un travail de première ligne sur les pathologies. Les gens ont un réel besoin de conseil et le rapport avec eux est différent. Ce ne sont pas des clients mais réellement des patients, a-t-il confié à [Guyane la 1ère](#), lors de l'inauguration. Sans l'expérience avec Christophe Martinez, je n'aurais jamais pensé à m'installer ici. Je n'avais pas particulièrement en tête de m'installer en Guyane, ni dans une commune isolée (...) J'espère que mon installation pourra inciter d'autres professions libérales à ouvrir ici. Grand-Santi a beaucoup d'atouts, y compris touristiques ! C'est dommage qu'il n'y ait pas plus de voyageurs. S'il faut, vous pouvez appeler le pharmacien, j'aurai des endroits à conseiller ! »

♦ Plusieurs rendez-vous avec l'ANFH en avril

Anfh Guyane
CFP VAE PAR BC
PROXICONNECT
 L'ANFH Guyane se rend directement auprès des agents dans leurs établissements pour informer sur les Dispositifs Individuels (CFP, VAE, BC), le PAR et les outils disponibles comme la chaîne YouTube.
JOURNÉES D'INFORMATION
 ▶ Le 11 avril 2024 au CHOG de 09h00 à 15h00
 ▶ Le 22 avril 2024 au CHC de 09h00 à 15h00
 ▶ Le 23 avril 2024 au CHK de 09h00 à 15h00
Sans inscription requise
 Bilan de Compétences (BC),
 Validation des Acquis de l'Expérience (VAE),
 Congé de Formation Professionnelle (CFP),
 Plan d'Actions Régionales (PAR).

L'Agence nationale pour la formation permanente des personnels hospitaliers (ANFH) propose trois journées d'information au plus près des professionnels. Elles se dérouleront de 9 heures à 15 heures, sans inscription :

- Le 11 avril au Chog ;
- Le 22 avril au CHC ;
- Et le 23 avril au CHK.

Ces journées permettront à l'ANFH d'informer les agents sur les dispositifs individuels : congé de formation professionnelle (CFP), validation des acquis de l'expérience (VAE), bilan de compétence (BC), plan d'actions régionales (PAR)...

Par ailleurs, l'ANFH organise un séminaire avec les responsables et gestionnaires de la formation des trois hôpitaux publics, le 26 avril, pour échanger sur la place de la formation professionnelle au sein des établissements de santé. Enfin, c'est également ce-mois-ci que l'ANFH déclenchera l'actualisation de la cartographie des professionnels non médicaux pour les établissements de la fonction publique hospitalière. Cette cartographie a pour but une meilleure compréhension de l'évolution des métiers et des besoins en compétences des personnels de la FPH.

♦ Des formations avec GPS



Dans sa newsletter trimestrielle, diffusée la semaine dernière, Guyane Promo Santé présente ses prochaines formations :

- Concevoir et animer une intervention en éducation pour la santé du 8 au 11 avril à Saint-Laurent du Maroni ;
- Promouvoir la santé par le renforcement des compétences psychosociales du 15 au 18 avril à Cayenne ;
- Fout sa chwit ! Agir pour une alimentation saine, locale, goûteuse et durable du 27 au 29 mai à Saint-Laurent du Maroni ;
- Introduction aux pratiques restauratives du 5 au 7 juin à Saint-Laurent du Maroni puis du 11 au 13 juin à Cayenne ;
- Soutenir les compétences parentales : un levier pour le bien-être familial du 17 au 19 juin à Cayenne.

Les inscriptions se font en ligne sur le [site internet de GPS](#).

♦ Sensibilisation à l'autisme

A l'occasion de la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme, aujourd'hui, l'association Atipa autisme propose trois rencontres, cette semaine :



- **Aujourd'hui** : Apprendre ensemble, s'épanouir dans l'interaction, de 9 heures à 15 heures à l'espace Atypik Guyane, à Cayenne. [S'inscrire](#).
- **Samedi** : Apprendre, stratégies et obstacles, de 9 heures à 16 heures, aux Verrières de la Madeleine, à Cayenne. [S'inscrire](#).
- **Dimanche** : expérience de réalité virtuelle « Dans la peau d'une personne autiste », à l'espace Atypik Guyane, à Cayenne. [S'inscrire](#).

E-Santé

■ Les prochains webinaires de l'ANS



L'Agence du Numérique en Santé propose de [nombreux webinaires](#) pour aider les professionnels de santé à utiliser les outils de la e-santé. Voici les prochains :

- **INS** : comment améliorer le taux de qualification des identités dans vos structures, le 2 avril à 9h30 (heure de Guyane, durée d'une heure et demie). Ce webinaire s'adresse plus particulièrement aux professionnels qui créent les identités (personnel d'accueil et aux référents en identitévigilance Un bon niveau de connaissance sur l'INS est requis. Au cours de cette session, la DNS et un expert régional en identitévigilance partageront les enjeux liés à l'amélioration de votre taux de qualification, ainsi que les raisons pouvant expliquer des taux de qualification peu élevés, ainsi que des recommandations et bonnes pratiques tirées de cas concrets pour optimiser votre taux de qualification.
- **Dites-nous tout sur Mon espace santé**, le 4 avril à 8 heures (heure de Guyane, durée d'une heure et demie). Les Dites-nous tout Mon espace santé sont dédiés aux acteurs de santé engagés dans les nouveaux usages numériques. Au programme : des focus sur des thématiques (fonctionnalités Mon espace santé, chiffres clés, questions techniques, etc.), des retours d'expériences et un temps de questions réponses.
- **Présentation de la cartographie des services numériques régionaux (ARS et Grades)**, le 12 avril à 8 heures (heure de Guyane, durée d'une heure). Ce webinaire portera sur la publication de la cartographie des services numériques territoriaux publics portés par les ARS et les GRADeS prévue dans la feuille de route du numérique en santé 2023-2027. Cette cartographie s'inscrit dans un enjeu de simplification, d'amélioration et de meilleure lisibilité de l'offre de services numériques publics territoriaux.

Actus politiques publiques santé et solidarité

■ Hausse des tarifs hospitaliers

Le gouvernement a présenté la semaine dernière les tarifs qui seront facturés à l'Assurance maladie par les établissements de santé. « Les hôpitaux publics comme les cliniques privées verront ainsi leurs tarifs augmenter à nouveau cette année, le gouvernement ayant fait le choix non seulement de soutenir fortement les établissements de santé mais aussi d'appliquer les mêmes règles de tarification au secteur public comme au secteur privé, explique le ministère de la Santé, dans un communiqué.

« Pour les activités de médecine, chirurgie et obstétrique, sous réserve des ultimes ajustements techniques, cette augmentation sera de +4,3% pour les établissements publics de santé et les établissements privés à but non lucratif et de +0,3% pour ceux du secteur privé lucratif. Ces tarifs sont la traduction concrète de la hausse de +3,2% de l'ONDAM (Objectif national de dépenses d'assurance maladie) établissements de santé prévue dans la loi de financement de la sécurité sociale pour 2024 et représentent une augmentation de 3,2 milliards d'euros des ressources des établissements. Cette hausse traduit aussi le soutien à la reprise de l'activité des établissements de santé à la fois pour répondre aux besoins de la population et poursuivre la normalisation progressive du financement post-crise sanitaire. Dans cette campagne tarifaire, le gouvernement accordera un soutien très marqué à certaines activités, dans l'objectif de les dynamiser : la médecine, la pédiatrie et les maternités ainsi que la greffe et les soins palliatifs.

« Le gouvernement fait également le choix de la responsabilité et de la confiance. Le dispositif de sécurisation des recettes des établissements, issu de la période du Covid-19, sera à nouveau prolongé cette année, afin de protéger les établissements les plus fragiles. En cohérence avec l'objectif de retour à la normale, le niveau de la sécurisation sera toutefois limité à 50 % des recettes historiques des établissements (contre 70 % en 2023). Le coefficient prudentiel reste

quant à lui fixé à 0,7 % du tarif des séjours, comme en 2023. La hausse des tarifs décidée par le gouvernement permet de financer près d'un milliard d'euros de mesures de revalorisations salariales et d'attractivité pour les professionnels des hôpitaux et d'accompagner la reprise d'activité des hôpitaux pour qu'ils puissent répondre au mieux aux besoins de santé de la population.

« Cette hausse des tarifs concerne également l'hospitalisation à domicile, qui bénéficie d'un soutien important, destiné à favoriser son développement et tout particulièrement celui des prises en charge de soins palliatifs en HAD. Les soins médicaux et de réadaptation et la psychiatrie auront également des ressources en augmentation. Enfin, les choix tarifaires opérés pour 2024 marquent une nouvelle étape de soutien en faveur de la santé mentale, en application directe des orientations fixées par le président de la République et le Premier ministre, avec une évolution des financements alloués aux activités de psychiatrie de près de 400 millions d'euros. »

Offres d'emploi



- Le Chog recrute
 - Un **pédopsychiatre** (CDI, temps plein, titulaire ou contractuel). [Consulter l'offre et candidater.](#)
 - Un **chirurgien viscéral/digestif** (CDI, temps plein, contractuel). [Consulter l'offre et candidater.](#)
- Un **infirmier** pour son équipe mobile d'accompagnement aux soins (CDI, temps plein). [Consulter l'offre et candidater.](#)
- Un **cadre de santé en santé publique** (CDI, temps plein). [Consulter l'offre et candidater.](#)
- Le cabinet dentaire du Dr Boris Pierre-Marie, situé à Rémire-Montjoly, recherche un **chirurgien-dentiste collaborateur**. [Consulter l'offre et candidater.](#)

Agenda



Aujourd'hui

► **Mardi du Corevih** sur les hépatites, de 13h30 à 15 heures via Teams. (ID de la réunion : 357 123 316 876. Code secret : MoEGGW).

► **Webinaire** à destination des infirmiers participant à l'expérimentation « Certificat de décès par les infirmiers », à

19h30, [via Teams](#).

► **Atelier d'Atipa autisme**. Apprendre ensemble, s'épanouir dans l'interaction, de 9 heures à 15 heures à l'espace Atypik Guyane, à Cayenne. [S'inscrire](#).

Samedi 6 avril

► **Sidaction**. Sensibilisation, dépistage Trod, maraude et collecte de dons, de 10 heures à 17 heures à Saint-Georges, avec Daac et ID Santé.

► **Atelier d'Atipa autisme**. Apprendre, stratégies et obstacles, de 9 heures à 16 heures, aux Verrières de la Madeleine, à Cayenne. [S'inscrire](#).

Dimanche 7 avril

► **Atelier d'Atipa autisme**. Expérience de réalité virtuelle « Dans la peau d'une personne autiste », à l'espace Atypik Guyane, à Cayenne. [S'inscrire](#).

Mardi 9 avril

► **Atelier sur la place de la médecine traditionnelle** dans le parcours de soins et dans la démarche thérapeutique, organisé par la CRSA, à la mairie de Saint-Laurent du Maroni, de 17 heures à 19 heures.

Mercredi 10 avril

► **Ateliers de la recherche** de Guyane promo santé (GPS) sur les violences sexuelles faites aux enfants, via Zoom, de 9 heures à 11h30, animés par Anaïg Amouret, psychologue clinicienne à Saint-Georges, Sandrine Dauphin et Stéphanie Condon, de l'Institut national d'études géographiques, et l'Association guyanaise d'aide aux victimes (Agav). [S'inscrire](#).

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSd2yh64H0D9b1ckG3o-Yrjgr3vb5W5VTsmb26h3SMV95pwpqA/viewform>

Jeudi 11 avril

► **Atelier sur la place de la médecine traditionnelle** dans le parcours de soins et dans la démarche thérapeutique, organisé par la CRSA, à la salle communale de Sinnamary (face à la mairie), de 18 heures à 20 heures.

► **Proxiconnect** : Journée d'information de l'ANFH, de 9 heures à 15 heures, au Chog.

Samedi 13 avril

► **Conférence** « Les seniors face au cancer », à 9 heures à la mairie de Rémire-Montjoly, avec les Dr Jean-Lionel Joachim et Saran Camara, oncogériatre, le Dr Didier Musso, directeur général d'Eurofins, et le Dr Jawad Bensalah, radiologue. Renseignements : awonolayana2@gmail.com et [0694 21 35 20](tel:0694213520).

Mercredi 17 avril

► **Atelier sur la place de la médecine traditionnelle** dans le parcours de soins et dans la démarche thérapeutique, organisé par la CRSA, à la salle Yépé d'Antecume Pata, à Maripasoula, de 10 heures à 12 heures, et à la salle de réunion du CCAS, au bourg de Maripasoula, de 15 heures à 17 heures.

Jeudi 18 avril

► **Séminaire** sur l'innovation en santé, organisé par l'ARS, l'Assurance maladie et la CTG, à 15 heures à l'amphithéâtre de l'université, à Cayenne. [S'inscrire](#).

► **Atelier sur la place de la médecine traditionnelle** dans le parcours de soins et dans la démarche thérapeutique, organisé par la CRSA, à l'annexe de la mairie de Grand-Santi, de 10 heures à 12 heures.

Vendredi 19 avril

► **Colloque santé mentale** « Emploi et handicap psychique », de 8h30 à 14 heures à la mairie de Saint-Laurent du Maroni, organisé par le Chog. Inscription obligatoire (nom, prénom, fonction, structure) à secmapi@ch-ouestguyane.fr.

Lundi 22 avril

► **Proxiconnect** : Journée d'information de l'ANFH, de 9 heures à 15 heures, au CHC.

► **Présentation** d'outils et de techniques d'animation par Guyane promo santé (GPS) au local d'ID Santé, à Saint-Georges, de 14 heures à 17 heures, sur les thématiques des addictions, des compétences psychosociales et de la santé mentale.

Mardi 23 avril

► **Proxiconnect** : Journée d'information de l'ANFH, de 9 heures à 15 heures, au CHK.

► **Présentation** des nouveaux outils de Guyane promo santé (GPS) sur la thématique de l'éducation à la vie affective, sociale et sexuelle, de 8h30 à 12h30 au local d'ID Santé, à Saint-Georges.

Jeudi 25 avril

► **Séminaire Pasteur** : Les infections de cellules immortalisées de chauves-souris par différents Lyssavirus pour étude de l'immunité innée, par Alizée Picaut-Plat, à 15 heures sous le carbet de l'Institut Pasteur, à Cayenne

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à pierre-yves.carlier@ars.sante.fr

Le message du jour 



Consultez tous les numéros de La lettre Pro

Agence régionale de santé Guyane
Directeur de la publication : Dimitri GRYGOWSKI
Conception et rédaction : ARS Guyane Communication
Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)